



**Dispositifs d’INJEP Veille & Actus n° 538 du 18 septembre 2024**

## **Inspection générale de l’éducation, du sport et de la recherche**

**Organisation – Modification**[Arrêté du 9 août 2024](https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo31/MENI2421361A) relatif aux modifications dans l’organisation de l’Inspection générale de l’éducation, du sport et de la recherche  
  
BOENJS n° 31 du 22 août 2024  
  
**Article 1 –** À l’article 1 de l’arrêté du 12 avril 2024 susvisé, après les mots : « – suivi des territoires (correspondants territoriaux) » sont insérés les mots : « – données, intelligence artificielle et numérique ».

**Article 2 –**Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et au Bulletin officiel de l’enseignement supérieur et de la recherche.

**Programme de travail annuel pour l’année scolaire et universitaire 2024-2025**[Arrêté du 5 juillet 2024](https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo33/MENI2418934X) relatif au programme de travail annuel pour l’année scolaire et universitaire 2024-2025 de l’Inspection générale de l’éducation, du sport et de la recherche  
  
BOENJS n° 33 du 5 septembre 2024  
  
S’ajoutant aux missions en cours, lancées dans le cadre du programme de travail 2023-2024 ou sur saisines récentes, le programme de travail de l’Inspection générale de l’éducation, du sport et de la recherche pour l’année scolaire et universitaire 2024-2025 est délibérément centré sur un nombre limité de missions : évaluations à visée prospective, suivi des réformes en cours, revues permanentes de contrôle. Le présent programme sera complété tout au long de l'année par des missions sur saisine des cabinets, le cas échéant conjointement avec d'autres inspections générales.